



REPUBLIQUE FRANCAISE

<p style="text-align: center;">CAISSE DES ECOLES (1)</p> <p style="text-align: center;">AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2) :</p>

Numéro SIRET : 00000164897001

POSTE COMPTABLE :

M. 14

<p style="text-align: center;">BUDGET PRIMITIF</p> <p style="text-align: center;"> voté par nature</p>
--

BUDGET : 01 Exercice 2026 - Principal (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BP 2026
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (4).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (6) :

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 638 500 000,00	1 551 131 784,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 87 368 216,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 638 500 000,00	1 638 500 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	15 674 000,00	6 290 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 9 384 000,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 674 000,00	15 674 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 654 174 000,00	1 654 174 000,00
---------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	570 660 000,00		612 022 000,00		612 022 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	915 300 000,00		905 100 000,00		905 100 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	28 000 000,00		108 245 000,00		108 245 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	1 513 960 000,00		1 625 367 000,00		1 625 367 000,00
66	Charges financières	3 500 000,00		3 500 000,00		3 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 414 717,00		3 342 837,00		3 342 837,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	20 000 000,00				
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 542 874 717,00		1 632 209 837,00		1 632 209 837,00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opération d'ordre de transferts entre sections (5)	2 000 283,00		6 290 163,00		6 290 163,00
043	Opération ordre à l'intérieur de la s.fonct (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 000 283,00		6 290 163,00		6 290 163,00
	TOTAL	1 544 875 000,00		1 638 500 000,00		1 638 500 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 638 500 000,00
---	--	-------------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	2 100 000,00		1 260 000,00		1 260 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	957 600 000,00		774 500 000,00		774 500 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	477 500 000,00		763 247 254,00		763 247 254,00
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion courante	1 437 200 000,00		1 539 007 254,00		1 539 007 254,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	11 510 716,00		12 124 530,00		12 124 530,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 448 710 716,00		1 551 131 784,00		1 551 131 784,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections (5)	400 000,00				
043	Opération ordre à l'intérieur de la s.fonct (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	400 000,00				
	TOTAL	1 449 110 716,00		1 551 131 784,00		1 551 131 784,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	87 368 216,00
=		

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 638 500 000,00
---	--	-------------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	6 290 163,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 200 000,00		9 500 000,00		9 500 000,00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	6 725 000,00		6 174 000,00		6 174 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	10 925 000,00		15 674 000,00		15 674 000,00
10	Dotations et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectations (budgets annexes - régies non personnalisées) (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 925 000,00		15 674 000,00		15 674 000,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections (4)	400 000,00				
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	400 000,00				
	TOTAL	11 325 000,00		15 674 000,00		15 674 000,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 674 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dotations et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectations (budgets annexes - régies non personnalisées) (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opération d'ordre de transferts entre sections (4)	2 000 283,00		6 290 000,00		6 290 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 000 283,00		6 290 000,00		6 290 000,00
	TOTAL	2 000 283,00		6 290 000,00		6 290 000,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 384 000,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 674 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	6 290 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	612 022 000,00		612 022 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	905 100 000,00		905 100 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	108 245 000,00		108 245 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	3 500 000,00		3 500 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 342 837,00	5 590 000,00	8 932 837,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		700 163,00	700 163,00
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 632 209 837,00	6 290 163,00	1 638 500 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	1 638 500 000,00
--	---	-------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations et réserves			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées) (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(6)	9 000 000,00		9 000 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	6 174 000,00		6 174 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	500 000,00		500 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprise)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		15 674 000,00		15 674 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	15 674 000,00
---	---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 260 000,00		1 260 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	774 500 000,00		774 500 000,00
71	Production stockée (ou déstockable)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	763 247 254,00		763 247 254,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	12 124 530,00		12 124 530,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 551 131 784,00		1 551 131 784,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	87 368 216,00
---	----------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 638 500 000,00
--	-------------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement			
18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées) (6)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (7)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		6 290 000,00	6 290 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions			
Recettes d'investissement - Total			6 290 000,00	6 290 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	9 384 000,00
--	---------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 674 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	570 660 000,00	612 022 000,00	
60622	Carburants	300 000,00	250 000,00	
60623	Alimentation	510 570 000,00	535 570 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	520 000,00	420 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	3 150 000,00	2 850 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 040 000,00	2 160 000,00	
60636	Vêtements de travail	800 000,00	1 800 000,00	
6064	Fournitures administratives	585 480,00	700 000,00	
6067	Fournitures scolaires	1 800 000,00	1 800 000,00	
6068	Autres matières et fournitures		15 000,00	
6132	Locations immobilières	22 066 520,00	22 467 000,00	
6135	Locations mobilières	300 000,00	300 000,00	
61551	Entretien et réparations Matériel roulant	800 000,00	650 000,00	
61558	Entretien et réparations Autres biens mobiliers		100 000,00	
6156	Maintenance	4 700 000,00	4 700 000,00	
616	Primes d'assurances	10 000 000,00	9 000 000,00	
6162	Primes d'assurances / Assurance obligatoire dommage		500 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation	770 000,00	1 300 000,00	
6228	Divers	290 000,00	420 000,00	
6231	Annonces et insertions	50 000,00	40 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	300 000,00	100 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	30 000,00	
6262	Frais de télécommunications	1 150 000,00	1 200 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 500 000,00	5 000 000,00	
6288	Autres services extérieurs	6 938 000,00	17 650 000,00	
637	Autres impôts taxes et versements assimilés	3 000 000,00	3 000 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	915 300 000,00	905 100 000,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement (CCAS, CDE, BA)	45 000 000,00	24 000 000,00	
64111	Rémunération principale personnel titulaire	86 400 000,00	89 780 000,00	
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	2 800 000,00	2 900 000,00	
64118	Autres indemnités personnel titulaire	14 400 000,00	15 250 000,00	
64131	Rémunération personnel non titulaire	520 000 000,00	522 500 000,00	
64511	Cotisations CAFAT	178 000 000,00	179 650 000,00	
64512	Cotisations mutuelles	10 100 000,00	11 500 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	47 400 000,00	47 700 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		120 000,00	
6472	Prestations familiales directes	3 600 000,00	4 000 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		100 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	3 400 000,00	3 400 000,00	
6488	Autres charges	4 200 000,00	4 200 000,00	
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	28 000 000,00	108 245 000,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	28 000 000,00	26 943 808,00	
6541	Pertes/créances irrécouvrables /Créances admises en non valeur		81 301 192,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		1 513 960 000,00	1 625 367 000,00	
(a)=(011+012+014+65+656)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières(b)	3 500 000,00	3 500 000,00	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	3 500 000,00	3 500 000,00	
67	Charges exceptionnelles(c)	5 414 717,00	3 342 837,00	
6718	Autres charges except sur opérations de gestion	4 825 515,00		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	589 202,00	3 342 837,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions(d)(6)	20 000 000,00		
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	20 000 000,00		
022	Dépenses imprévues(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 542 874 717,00	1 632 209 837,00	

023	Virement a la section d'investissement			
042	Opération d'ordre de transferts entre sections(7)(8)(9)	2 000 283,00	6 290 163,00	
676	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		5 590 000,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	2 000 283,00	700 163,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 000 283,00	6 290 163,00	
043	Opération ordre a l'intérieur de la s.fonct(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 000 283,00	6 290 163,00	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 544 875 000,00	1 638 500 000,00	
---	-------------------------	-------------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
---	-----------------------------------	--

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
---	--	--

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 638 500 000,00
---	--	-------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	2 100 000,00	1 260 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	300 000,00	300 000,00	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	1 800 000,00	960 000,00	
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	957 600 000,00	774 500 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	943 800 000,00		
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		766 200 000,00	
70688	Autres prestations de services	3 800 000,00	3 800 000,00	
70848	Mise a disposition du personnel aux autres organismes	10 000 000,00	4 500 000,00	
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	477 500 000,00	763 247 254,00	
7473	Subventions et participations Provinces	82 800 000,00	109 232 000,00	
74748	Autres communes	394 700 000,00	471 815 254,00	
7478	Subventions et participations Autres organismes		182 200 000,00	
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		1 437 200 000,00	1 539 007 254,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers(b)			
77	Produits exceptionnels(c)	11 510 716,00	12 124 530,00	
7711	Dédits et pénalités perçus	2 500 000,00	2 500 000,00	
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	210 716,00	324 530,00	
778	Autres produits exceptionnels	8 800 000,00	9 300 000,00	
78	Reprises sur amortissements et provisions(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 448 710 716,00	1 551 131 784,00	

042	Opération d'ordre de transferts entre sections(6)(7)(8)	400 000,00		
777	Quote part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	400 000,00		
043	Opération ordre a l'intérieur de la s.fonct(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		400 000,00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 449 110 716,00	1 551 131 784,00	
---	--	-------------------------	-------------------------	--

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
---	-----------------------------------	--

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	87 368 216,00
---	--	----------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 638 500 000,00
---	--	-------------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 200 000,00	9 500 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	4 200 000,00	9 000 000,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours		500 000,00	
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 725 000,00	6 174 000,00	
2182	Autres immobilisations corporelles Matériel de transport		2 524 000,00	
2183	Autres immobilisations corporelles Matériel de bureau et informatique	3 725 000,00	2 000 000,00	
2184	Autres immobilisations corporelles Mobilier	2 000 000,00	1 500 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000 000,00	150 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	10 925 000,00	15 674 000,00	

10	Dotations et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectations (budgets annexes - régies non personnalisées)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	10 925 000,00	15 674 000,00	
--	-----------------------------------	----------------------	----------------------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opération d'ordre de transferts entre sections (7)	400 000,00		
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	400 000,00		
13913	Subv d'equip transférées au compte de Résultat Provinces	400 000,00		
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	400 000,00		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	11 325 000,00	15 674 000,00	
--	---------------	---------------	--

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 674 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			

10	Dotations et réserves			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	Compte de liaison : affectations (budgets annexes - régies non personnalisées)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions			
	Total des recettes financières			

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES RECETTES REELLES			
--	-----------------------------------	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
040	<i>Opération d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)</i>	2 000 283,00	6 290 000,00	
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	950 283,00	700 000,00	
28184	<i>Mobilier</i>	350 000,00		
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	700 000,00	5 590 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 000 283,00	6 290 000,00	

041	<i>Opérations patrimoniales(9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 000 283,00	6 290 000,00	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 000 283,00	6 290 000,00	
---	--	---------------------	---------------------	--

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	9 384 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 674 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)
LIBELLE :...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
204	Subventions d'équipement versées					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
...		
16	Emprunts et dettes assimilées	
...		
20	Immobilisations incorporelles	
...		
204	Subventions d'équipement versées	
...		
21	Immobilisations corporelles	
...		
22	Immobilisations reçues en affectation	
...		
23	Immobilisations en cours	
...		
	Autres	
...		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES				1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
		INVESTISSEMENT							
DEPENSES									
Dépenses réelles			150 000,00				15 524 000,00		
- Equipements municipaux (2)			150 000,00				15 524 000,00		
- Equip. non municipaux (c/204) (3)									
- Opérations financières									
Dépenses d'ordre									
Total dépenses de l'exercice			150 000,00				15 524 000,00		
RAR N-1 et reports									
Total cumulé dépenses d'investissement			150 000,00				15 524 000,00		

RECETTES									
Total recettes de l'exercice		6 290 000,00							
RAR N-1 et reports		9 384 000,00							
Total cumulé recettes d'investissement		15 674 000,00							

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de l'exercice		118 035 163,00					1 520 464 837,00		
RAR N-1 et reports									
Total cumulé dépenses de fonctionnement		118 035 163,00					1 520 464 837,00		

RECETTES									
Total recettes de l'exercice							1 324 331 784,00		
RAR N-1 et reports		87 368 216,00							
Total cumulé recettes de fonctionnement		87 368 216,00					1 324 331 784,00		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		IV
		A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles						15 674 000,00
- Equipements municipaux (2)						15 674 000,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
Total dépenses de l'exercice						15 674 000,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement						15 674 000,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice						6 290 000,00
RAR N-1 et reports						9 384 000,00
Total cumulé recettes d'investissement						15 674 000,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice						1 638 500 000,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement						1 638 500 000,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice		226 800 000,00				1 551 131 784,00
RAR N-1 et reports						87 368 216,00
Total cumulé recettes de fonctionnement		226 800 000,00				1 638 500 000,00

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art.(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement		150 000,00		15 524 000,00		
	Dépenses réelles		150 000,00		15 524 000,00		
20	Immobilisations incorporelles						
21	Immobilisations corporelles		150 000,00		9 500 000,00		
	Opérations d'équipement				6 024 000,00		
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre						
RECETTES							
	Total recettes d'investissement	15 674 000,00					
	Recettes réelles	9 384 000,00					
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 384 000,00					
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	6 290 000,00					
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	6 290 000,00					

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
		INVESTISSEMENT						
		DEPENSES						
	Total dépenses d'investissement						15 674 000,00	
	Dépenses réelles						15 674 000,00	
20	Immobilisations incorporelles						9 500 000,00	
21	Immobilisations corporelles						6 174 000,00	
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Dépenses d'ordre							

		RECETTES						
	Total recettes d'investissement						15 674 000,00	
	Recettes réelles						9 384 000,00	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						9 384 000,00	
	Opérations pour compte de tiers							
	Recettes d'ordre						6 290 000,00	
010	Opération d'ordre de transferts entre sections						6 290 000,00	

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Art.(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses fonctionnement	118 035 163,00			1 520 464 837,00		
	Dépenses réelles	111 745 000,00			1 520 464 837,00		
	011 Charges à caractère général				612 022 000,00		
	012 Charges de personnel et frais assimilés				905 100 000,00		
	65 Autres charges de gestion courante	108 245 000,00					
	66 Charges financières	3 500 000,00					
	67 Charges exceptionnelles				3 342 837,00		
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>6 290 163,00</i>					
	<i>042 Opération d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>6 290 163,00</i>					

RECETTES							
	Total recettes de fonctionnement	87 368 216,00			1 324 331 784,00		
	Recettes réelles	87 368 216,00			1 324 331 784,00		
	002 Résultat de fonctionnement reporté	87 368 216,00					
	013 Atténuations de charges				1 260 000,00		
	70 Produits des services du domaine et ventes diverses				547 700 000,00		
	74 Dotations et participations				763 247 254,00		
	77 Produits exceptionnels				12 124 530,00		
	<i>Recettes d'ordre</i>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL	
		FONCTIONNEMENT						
		DEPENSES						
	Total dépenses fonctionnement						1 638 500 000,00	
	Dépenses réelles						1 632 209 837,00	
011	Charges à caractère général						612 022 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés						905 100 000,00	
65	Autres charges de gestion courante						108 245 000,00	
66	Charges financières						3 500 000,00	
67	Charges exceptionnelles						3 342 837,00	
	<i>Dépenses d'ordre</i>						6 290 163,00	
042	<i>Opération d'ordre de transferts entre sections</i>						6 290 163,00	

		RECETTES					
	Total recettes de fonctionnement		226 800 000,00				1 638 500 000,00
	Recettes réelles		226 800 000,00				1 638 500 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté						87 368 216,00
013	Atténuations de charges						1 260 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses		226 800 000,00				774 500 000,00
74	Dotations et participations						763 247 254,00
77	Produits exceptionnels						12 124 530,00
	<i>Recettes d'ordre</i>						

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales	Total
	DEPENSES (2)	118 035 163,00				118 035 163,00
	Dépenses de l'exercice	118 035 163,00				118 035 163,00
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	6 290 163,00				6 290 163,00
65	Autres charges de gestion courante	108 245 000,00				108 245 000,00
66	Charges financières	3 500 000,00				3 500 000,00
67	Charges exceptionnelles					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	87 368 216,00				87 368 216,00
	Recettes de l'exercice	87 368 216,00				87 368 216,00
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services du domaine et ventes diverses					
74	Dotations et participations					
77	Produits exceptionnels					
002	Résultat de fonctionnement reporté	87 368 216,00				87 368 216,00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	-30 666 947,00				-30 666 947,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale						Sous-fonction 04 Relations internationales		
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	41	48
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
011	Charges à caractère général									
012	Charges de personnel et frais assimilés									
042	Opération d'ordre de transferts entre sections									
65	Autres charges de gestion courante									
66	Charges financières									
67	Charges exceptionnelles									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
013	Atténuations de charges									
70	Produits des services du domaine et ventes diverses									
74	Dotations et participations									
77	Produits exceptionnels									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
042	Opération d'ordre de transferts entre sections			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services du domaine et ventes diverses			
74	Dotations et participations			
77	Produits exceptionnels			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
042	Opération d'ordre de transferts entre sections					
65	Autres charges de gestion courante					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services du domaine et ventes diverses					
74	Dotations et participations					
77	Produits exceptionnels					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A1.1		

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)	194 198 000,00	758 950 000,00				567 316 837,00	1 520 464 837,00
	Dépenses de l'exercice	194 198 000,00	758 950 000,00				567 316 837,00	1 520 464 837,00
011	Charges à caractère général	37 105 000,00	7 950 000,00				566 967 000,00	612 022 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	154 100 000,00	751 000 000,00					905 100 000,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections							
65	Autres charges de gestion courante							
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles	2 993 000,00					349 837,00	3 342 837,00
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)	486 199 784,00	4 800 000,00				833 332 000,00	1 324 331 784,00
	Recettes de l'exercice	486 199 784,00	4 800 000,00				833 332 000,00	1 324 331 784,00
013	Atténuations de charges	960 000,00	300 000,00					1 260 000,00
	Produits des services du domaine et ventes diverses	3 800 000,00	4 500 000,00				539 400 000,00	547 700 000,00
70		471 815 254,00					291 432 000,00	763 247 254,00
74	Dotations et participations	9 624 530,00					2 500 000,00	12 124 530,00
77	Produits exceptionnels							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)	292 001 784,00	-754 150 000,00				266 015 163,00	-196 133 053,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré				Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement			
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	Charges à caractère général	758 950 000,00	758 950 000,00		567 316 837,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés		7 950 000,00		567 316 837,00				
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	751 000 000,00			566 967 000,00				
65	Autres charges de gestion courante								
66	Charges financières								
67	Charges exceptionnelles				349 837,00				
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
	Atténuations de charges		4 800 000,00		833 332 000,00				
013	Produits des services du domaine et ventes diverses		4 800 000,00		833 332 000,00				
70	Produits des services du domaine et ventes diverses		300 000,00						
74	Dotations et participations		4 500 000,00		539 400 000,00				
77	Produits exceptionnels				291 432 000,00				
	Restes à réaliser - reports				2 500 000,00				
	SOLDES (2)								
			-754 150 000,00		266 015 163,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
042	Opération d'ordre de transferts entre sections					
65	Autres charges de gestion courante					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services du domaine et ventes diverses					
74	Dotations et participations					
77	Produits exceptionnels					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 Expression artistique					Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines					
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel			
	DEPENSES (2)											
	Dépenses de l'exercice											
011	Charges à caractère général											
012	Charges de personnel et frais assimilés											
042	Opération d'ordre de transferts entre sections											
65	Autres charges de gestion courante											
66	Charges financières											
67	Charges exceptionnelles											
	Restes à réaliser - reports											
	RECETTES (2)											
	Recettes de l'exercice											
013	Atténuations de charges											
70	Produits des services du domaine et ventes diverses											
74	Dotations et participations											
77	Produits exceptionnels											
002	Résultat de fonctionnement reporté											
	Restes à réaliser - reports											
	SOLDES (2)											

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
011	Charges à caractère général				
012	Charges de personnel et frais assimilés				
042	Opération d'ordre de transferts entre sections				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services du domaine et ventes diverses				
74	Dotations et participations				
77	Produits exceptionnels				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 Sports					Sous-fonction 42 Jeunesse		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	Charges à caractère général								
012	Charges de personnel et frais assimilés								
042	Opération d'ordre de transferts entre sections								
65	Autres charges de gestion courante								
66	Charges financières								
67	Charges exceptionnelles								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	Atténuations de charges								
70	Produits des services du domaine et ventes diverses								
74	Dotations et participations								
77	Produits exceptionnels								
002	Résultat de fonctionnement reporté								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
011	Charges à caractère général			
042	Charges de personnel et frais assimilés			
042	Opération d'ordre de transferts entre sections			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services du domaine et ventes diverses			
74	Dotations et participations			
77	Produits exceptionnels			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 Santé			Sous-fonction 52 Interventions sociales				
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	Charges à caractère général								
012	Charges de personnel et frais assimilés								
042	Opération d'ordre de transferts entre sections								
65	Autres charges de gestion courante								
66	Charges financières								
67	Charges exceptionnelles								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	Atténuations de charges								
70	Produits des services du domaine et ventes diverses								
74	Dotations et participations								
77	Produits exceptionnels								
002	Résultat de fonctionnement reporté								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
042	Opération d'ordre de transferts entre sections					
65	Autres charges de gestion courante					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	Atténuations de charges					
	Produits des services du domaine et ventes diverses					
70	Dotations et participations					
74	Produits exceptionnels					
77						
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
011	Charges à caractère général				
012	Charges de personnel et frais assimilés				
042	Opération d'ordre de transferts entre sections				
65	Autres charges de gestion courante				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services du domaine et ventes diverses				
74	Dotations et participations				
77	Produits exceptionnels				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 Services urbains							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	Charges à caractère général								
012	Charges de personnel et frais assimilés								
042	Opération d'ordre de transferts entre sections								
65	Autres charges de gestion courante								
66	Charges financières								
67	Charges exceptionnelles								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	Atténuations de charges								
70	Produits des services du domaine et ventes diverses								
74	Dotations et participations								
77	Produits exceptionnels								
002	Résultat de fonctionnement reporté								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 Aménagement urbain				Sous-fonction 83 Environnement			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	Charges à caractère général								
012	Charges de personnel et frais assimilés								
042	Opération d'ordre de transferts entre sections								
65	Autres charges de gestion courante								
66	Charges financières								
67	Charges exceptionnelles								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	Atténuations de charges								
70	Produits des services du domaine et ventes diverses								
74	Dotations et participations								
77	Produits exceptionnels								
002	Résultat de fonctionnement reporté								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reportés 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aide à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au BTP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	Charges à caractère général								
012	Charges de personnel et frais assimilés								
042	Opération d'ordre de transferts entre sections								
65	Autres charges de gestion courante								
66	Charges financières								
67	Charges exceptionnelles								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	Atténuations de charges								
70	Produits des services du domaine et ventes diverses								
74	Dotations et participations								
77	Produits exceptionnels								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Relations internationales	Total
	DEPENSES (2)		150 000,00			150 000,00
	Dépenses de l'exercice		150 000,00			150 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles		150 000,00			150 000,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	15 674 000,00				15 674 000,00
	Recettes de l'exercice	15 674 000,00				15 674 000,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	6 290 000,00				6 290 000,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 384 000,00				9 384 000,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	15 674 000,00	-150 000,00			15 524 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale							Sous-fonction 04 Relations internationales	
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	41	48
	DEPENSES (2)	150 000,00								
	Dépenses de l'exercice	150 000,00								
20	Immobilisations incorporelles									
21	Immobilisations corporelles	150 000,00								
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	Opération d'ordre de transferts entre sections									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-150 000,00								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure			
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours
	DEPENSES (2)				114 Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	Opération d'ordre de transferts entre sections				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré				Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement			
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
20	Immobilisations incorporelles								
21	Immobilisations corporelles								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	Opération d'ordre de transferts entre sections								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	Opération d'ordre de transferts entre sections					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 Expression artistique					Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines						
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel				
	DEPENSES (2)												
	Dépenses de l'exercice												
20	Immobilisations incorporelles												
21	Immobilisations corporelles												
	Opérations d'équipement												
	Opérations pour compte de tiers												
	Restes à réaliser - reports												
	RECETTES (2)												
	Recettes de l'exercice												
040	Opération d'ordre de transferts entre sections												
	Opérations pour compte de tiers												
	Restes à réaliser - reports												
	SOLDES (2)												

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	Opération d'ordre de transferts entre sections				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 Sports					Sous-fonction 42 Jeunesse		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
20	Immobilisations incorporelles								
21	Immobilisations corporelles								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	Opération d'ordre de transferts entre sections								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice			
040	Opération d'ordre de transferts entre sections			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser - reports			
	SOLDES (2)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 Santé			Sous-fonction 52 Interventions sociales				
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
20	Immobilisations incorporelles								
21	Immobilisations corporelles								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	Opération d'ordre de transferts entre sections								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice						
20	Immobilisations incorporelles						
21	Immobilisations corporelles						
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
040	Opération d'ordre de transferts entre sections						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	Opération d'ordre de transferts entre sections					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	Opération d'ordre de transferts entre sections				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 Services urbains							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
20	Immobilisations incorporelles								
21	Immobilisations corporelles								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	Opération d'ordre de transferts entre sections								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 Aménagement urbain				Sous-fonction 83 Environnement				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice									
20	Immobilisations incorporelles									
21	Immobilisations corporelles									
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
040	Opération d'ordre de transferts entre sections									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aide à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au BTP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
20	Immobilisations incorporelles								
21	Immobilisations corporelles								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	Opération d'ordre de transferts entre sections								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
13913	Subv d'equip transférées au compte de Résultat Provinces		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 290 000,00	
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 290 000,00	
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	700 000,00	
28184	<i>Mobilier</i>		
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	5 590 000,00	
024	<i>Produits de cessions</i>		
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 290 000,00		9 384 000,00		15 674 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	15 674 000,00
Solde (V = IV-II)(6)	+15 674 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
68	DOTATIONS PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des dépenses réelles		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
78	REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (3)	
Total des recettes réelles		
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT- DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Aquisitions d'immobilisations	
	Opération d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotation et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opération pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	
021	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération : DDelib		Date de la délibération:		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		
		B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026 (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1 B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027)
Dépenses				(1)	(2)		
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL ADMINISTRATIF AU 01/01/2026	C1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2026				
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE DU POSTE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur	A	1	1	
Directeur Adjoint	A	1		
Chef du service administratif et	A	1	1	
Chargé d'actions et de valorisation	B	1	1	
Chef de service adjoint (SAF)	B	1	1	
Gestionnaire des carrières et des	B	2	2	
Coordonnateur (SCAP)	B	4	4	
Agent de gestion comptable (SAF)	B	1	1	
Assistant administratif (SAF)	C	2	2	
Régisseur titulaire (SAF)	B	1	1	
Régisseur suppléant (PAF)	C	2	2	
FILIERE ADMINISTRATIVE		18	16	0
Chargé de projets transversaux et d'innovation	A	1		
Référent hygiène, qualité et sécurité des aliments	B	1	1	
FILIERE TECHNIQUE		1	1	0
Chef du service coordination des actions périscolaires (SCAP)	A	1	1	
FILIERE SOCIALE		1	1	0
Directeur Adjoint	A		1	
FILIERE SPORTIVE			1	0
Surveillant Animateur Périscolaire	Grille 1 sans diplôme	343	292	
Agent d'Office	Grille 1 sans diplôme	51	48	
Responsable d'Office	Grille 1 sans diplôme	35	30	
Référent école périscolaire	Grille 2	10	10	
GRILLE ACDP		439	380	
TOTAL GENERAL		475	412	0

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D1

Agents non titulaire (poste pourvus)	Catégorie de poste	Service	Rémunération (indice brut)	Nature du contrat	Matricule	Type poste	Type de contrat
Surveillant Animateur Péri scolaire	grille 1 - sans diplôme	SCAP-Personnel des écoles	140		288304	Permanent	AEDD
Surveillant Animateur Péri scolaire	grille 1 - sans diplôme	SCAP-Personnel des écoles	140		288895	Permanent	AEDD
Surveillant Animateur Péri scolaire	grille 1 - sans diplôme	SCAP-Personnel des écoles	140		289757	Permanent	AEDD
Surveillant Animateur Péri scolaire	grille 1 - sans diplôme	SCAP-Personnel des écoles	140		293475	Permanent	AEDD
Surveillant Animateur Péri scolaire	grille 1 - sans diplôme	SCAP-Personnel des écoles	140		293468	Permanent	AEDD
Surveillant Animateur Péri scolaire	grille 1 - sans diplôme	SCAP-Personnel des écoles	140		289761	Permanent	AEDD
Surveillant Animateur Péri scolaire	grille 1 - sans diplôme	SCAP-Personnel des écoles	140		293470	Permanent	AEDD
Agent d'Office	grille 1 - sans diplôme	SCAP-Personnel des écoles	140		296693	Permanent	AEDD
Régisseur suppléant (SAF)	C	SAF-Régie	238		410298912	Permanent	AEDD
AGENT D'ACCUEIL ET DE SECRETARIAT (SAF)	C	SAF	238		410295359	Permanent	AEDD
REFERENT HYGIENE ET SECURITE DES ALIMENTS (SCAP)	B	SCAP	498		410299341	Permanent	AEDD

--	--

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	DI

Nombre de sièges : 24

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : le 23 FEV. 2026

Présenté par le Président de la Caisse des écoles de la Ville de Nouméa.


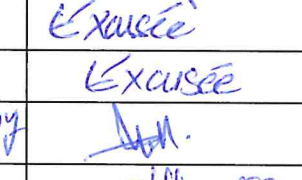
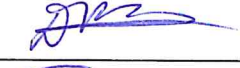

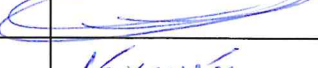



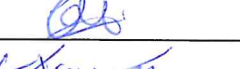
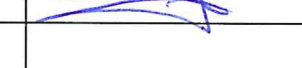

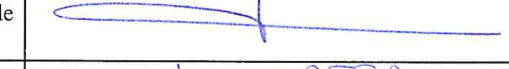
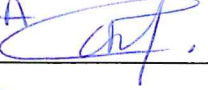
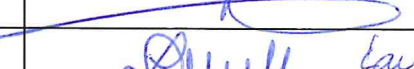

A Nouméa, le 02 MAR. 2026

Le Président,

Délibéré par le Comité d'Administration de la Caisse des écoles de la Ville de Nouméa.

A Nouméa, le 02 MAR. 2026

Les membres du Comité d'Administration de la Caisse des écoles de la Ville de Nouméa

<u>Les Elus Municipaux</u>	<u>Signatures</u>	<u>Les Membres Elus (Sociétaires)</u>	<u>Signatures</u>
M. Jean-Pierre DELRIEU		Mme Daiana ARII	Excusée
M. Daniel HINSCHBERGER		Mme Delphine BUI DUYET ép. BLANC	
Mme Valérie LAROQUE	Excusée	M. Suresh CABAREL	
Mme Tuilogona O'CONNOR	Excusée	Mme Olivia FULLER	
Mme Fabienne Chardigny M. Christophe DELESSERT		Mme Coralie GERMAIN	Excusée
Mme Vaimoé ALBANESE		Mme Virginie LALOY	Excusée
M. Patrick SAKOUMORI		M. Guillaume MARZLOFF	
Mme Christiane SARIDJAN		Mme Karine MEDARD	Excusée
M. Jonas TAOFIFENUA		Mme Charlotte MIRA	Excusée
<u>Les Membres de Droit</u>	<u>Signatures</u>		
Mme Dominique BATLLE -Inspecteur de l'éducation nationale – Représentant de l'Etat	Excusée		
Mme Marie-Jo BARBIER -Assemblée de la province-Sud			
M. Philippe GUAENERE – IEP1	Nadia CAFFA 		
M. Romain CAPRON – IEP2			
M. Christophe DELESSERT – IEP3	Dimitri Laure Bruet 		
Mme Florence BRANCHU – Médecin Responsable du Centre Médico Scolaire	Excusée		

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud, le

04 MAR. 2026

et de la publication le 06 MAR. 2026

Nouméa, le 02 MAR. 2026

Bui-DUYET Delphine

Le secrétaire de séance



Le Président,

Jean-Pierre DELRIEU